



TYPE D'OUVRAGE :
PUITS

Pourquoi élaborer un budget annuel?

Certains équipements s'usent rapidement (les joints par exemple) et doivent être renouvelés régulièrement pour éviter que le système se dégrade.

Les pannes doivent être réparées.



Les équipements du système de pompage de l'eau doivent être vérifiés et entretenus fréquemment.

Les comités eau qui sont chargés de la gestion de l'ouvrage doivent aussi avoir les moyens d'assurer leur responsabilité.



Tout ceci à un coût qu'il faut prévoir à l'avance pour que le système soit maintenu en bon état et que la qualité de l'eau ne se dégrade pas.



C'est la raison pour laquelle, les comités eau avec l'appui de l'ACEA identifient les dépenses à venir.



Cinq types de dépenses sont identifiées dans le Budget Annuel:

Le budget annuel total c'est la somme de toutes ces dépenses

1

INVESTISSEMENT POUR LA MAINTENANCE DU PUIT ET DE LA POMPE	
Article + Photo	Utilisation
Cadenas	Pour verrouiller les clôtures autour du puits
Porte cadenas	Pour fixer les cadenas
Charnières/ Gonds	Pour pouvoir ouvrir et fermer la porte de la clôture
Clous	Pour fixer les cadenas
Clé	Pour serrer/ desserrer les écrous
Chaîne	La chaîne et le roulement sont nécessaires pour pouvoir mettre en mouvement le pompage
Roulement 6204	
Couppelles	Les joints et couppelles servent à assurer l'étanchéité des éléments qui permettent de faire remonter l'eau en surface.
Joints de clapet	
Joint toriques	
Tuyau d'exhaure PVC et Inox	Tuyau et tige sont nécessaires pour le pompage de l'eau
Tige Inox	

2

CHARGES D'ENTRETIEN REGULIER DE LA POMPE ET DE L'AMENAGEMENT DU PUIT	
Article + Photo	Utilisation
Graissage	Pour graisser les éléments de la pompe et réduire l'usure
Seau 5 L	Utilisé par le technicien villageois pour le nettoyage
Zinga	Idem
Barre de savon	Pour que le technicien villageois se lave les mains avant d'entrer dans le puits
Sur l'Eau	Pour la chloration, c'est-à-dire pour maintenir la potabilité de l'eau et limiter le risque de maladies.
Eau de Javel	
Cahier	Pour pouvoir suivre la liste des usagers qui viennent entretenir la pompe ainsi que la liste des cotisants
Stylo	Idem

3

FONCTIONNEMENT ET GESTION DU COMITE EAU	
Article + Photo	Utilisation
Cahier 48 pages	Un pour chacun des membres du Comité Eau (président, secrétaire, commissaire aux comptes, technicien villageois, trésorier)
Stylo	Idem
Papier à lettre	Pour les lettres officielles (à la Commune par exemple)
Carnet de reçu	Délivré par le trésorier comme justificatif de paiement au moment de la collecte des cotisations
Indemnité Technicien villageois	Le technicien villageois est une personne qui va être choisi dans le village et qui a plusieurs missions dont celle de contrôler les ouvrages une fois par mois
Frais de déplacement	Pour payer les frais des membres du comité quand il faut aller acheter du matériel ou se rendre à la Commune pour des réunions
Indemnisation repas	Indemnisation pour les repas des membres du comité quand des déplacements à la Commune sont nécessaires (limité à 10 par an)
Photo d'identité et photocopie des CIN	Pour la création du compte auprès d'un caissier rural (président, trésorier, commissaire au compte)
Frais d'ouverture et de tenue de compte	Fonctionnement de la caisse rurale pour la sécurisation des fonds

4

PARTICIPATION AU SERVICE COMMUNAL DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (SCEA)	
Article + Photo	Utilisation
Participation au SCEA et indemnisation de l'ACEA	Le SCEA assure le suivi des comités sur les plans technique et financier, à travers un Agent Communal de l'Eau et l'Assainissement (ACEA). Une partie des cotisations permet d'indemniser l'ACEA pour ses services de suivi, contrôle et appui aux comités

5

INTERVENTION D'UN ARTISAN REPARATEUR	
Article + Photo	Utilisation
Intervention extérieure artisan réparateur	Les travaux de réparation des équipements d'un puits sont parfois complexes et peuvent exiger un niveau de compétence que le technicien villageois ou l'ACEA n'ont pas. Dans ce cas, l'intervention d'un artisan réparateur spécialisé est nécessaire.

L'ensemble du budget annuel doit être renouvelé tous les ans?

Ce budget est prévu pour une année.

Tous les ans, il faut élaborer un nouveau budget annuel.

Mais les dépenses à prévoir ne seront pas toujours identiques d'une année sur l'autre car il n'est pas nécessaire de renouveler l'ensemble du matériel tous les ans.

Il faut en effet différencier deux types de matériel

Les investissements:

Certains articles comme les clés sont des acquisitions durables.

Ces équipements ne s'achètent qu'une fois lors de l'établissement du premier budget annuel et les usagers n'ont pas à les renouveler tous les ans.

Les consommables:

Certains articles par exemple les barres de savon, les cahiers, les stylos ..., ont des durées de vie limitées.

Il faut donc les renouveler tous les ans

Comment est fixé le montant de la cotisation?

Le montant de la cotisation est fixé à partir de toutes les dépenses que le Comité Eau a à faire pour assurer le bon fonctionnement des équipements

Les ouvrages d'accès à l'eau sont des aménagements collectifs qui couvrent les besoins en eau potable de plusieurs ménages dans le village.



Le montant global du budget annuel est donc logiquement partagé entre tous les ménages qui bénéficient du service.



C'est de cette façon que l'on peut définir le montant de la cotisation individuelle: le budget annuel total est divisé en fonction du nombre de personnes actives qui vont cotiser.

Ainsi, les usagers cotisent tous ensemble en payant tous un petit peu. C'est une solution très économique pour tout le monde.



A condition que tout le monde paie sa cotisation...